



# ***Saint-Blimont***



# ***Bulletin municipal***



**N°32 - 1er semestre 2024**



Département de la Somme

Publicité : BRUNEL

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2024

Directeur de la publication :

José Marque

Rédacteur de la publication :

Adrien PRUVOT

Les 4 saisons vues de la Tour

IC4 Imprimerie de la Bresle

80220 - Gamaches

Tél. : 03 22 30 00 97 - lionel@ic4.fr

www.ic4.fr



**Commune de  
SAINT-BLIMONT**

Mairie, 2 rue de l'église

80960 SAINT-BLIMONT

Tél. 03 22 30 24 08

mairie@saint-blimont.fr

mairiedesaintblimont.com

## SOMMAIRE

*Le mot du Maire..... p 1*

*Vie locale.....p 2-8*

*Vie pratique..... p 9-15*

*Vie associative et services.....p 17-21*

## Boulangerie-Pâtisserie BOURGEOIS

1<sup>er</sup> PRIX au concours  
du meilleur  
Gâteau Battu 2023

*Maison Bourgeois*

Sandwiches  
toute la journée

Snacking



*L'art du fait maison*

33, rue Henri Barbusse - 80130 Escarbotin - 03 22 30 20 45



**SARL  
GARAGE BONHOMME**

**Réparations toutes marques**

**et véhicules sans permis**

Entretien - Carrosserie

Peinture

Réparation pare-brise

Carburant - Carte GR

Location voiture Peugeot Rent

Ouverture du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30



**STATION DE LAVAGE 24/24 - 7j/7**

**STATION ESSENCE 24/24 - 7j/7**

27, rue de l'Église (centre du village) - ST-BLIMONT

Tél. 03 22 30 24 11 - FAX 03 22 60 44 86

**bonhomme.guillaume@orange.fr**

## Terminus en Baie

Gîte et suite romantique



A dix minutes de la Baie de Somme, ancienne ferme restaurée dans un petit hameau très calme pour des vacances tranquilles à la campagne.

3 hébergements pour 3 expériences différentes



[www.terminusenbaie.com](http://www.terminusenbaie.com)

59, Grande Rue - Offeu

80960 SAINT-BLIMONT - 07 68 74 98 02



## Edito du Maire

Mes chers concitoyens,

L'année 2024 avance et l'été approche avec, espérons-le, de belles journées en perspective et un temps plus clément qu'actuellement avec ces records de pluie. Nous ne devrions pas manquer d'eau cet été !

Le bulletin d'informations a pour objectif de vous présenter la richesse des actions menées par les élus, les employés communaux et les associations locales dans notre village ainsi que toutes les informations utiles à votre quotidien. N'hésitez pas cependant à visiter le site internet et la page Facebook de la commune, actualisés au jour le jour, pour être informés en permanence de l'actualité dans notre village.

Nous avons commencé l'année en partageant de bons moments de convivialité avec la cérémonie de vœux puis le repas des aînés, dans une ambiance chaleureuse... de quoi repartir du bon pied pour cette nouvelle année !

L'année 2024 s'annonce inspirée avec des projets qui se terminent : les travaux de renforcement et de mise en conformité du réseau électrique au camping. La rénovation complète du logement communal et le premier étage de la mairie qui n'attend plus que le mobilier, mais également d'autres projets qui arrivent à leur phase opérationnelle : les travaux de rénovation énergétique de la salle de réunion qui débuteront le 15 juillet et qui devront être terminés pour la fin de l'année, la rénovation de notre monument aux morts, les travaux devraient être réalisés entre la cérémonie prévue le 1er septembre pour le 80ème anniversaire de la libération de SAINT BLIMONT et la cérémonie du 11 novembre, les études sur le projet de la future maison des associations rue des écoles qui sont en cours, et bien d'autres projets dont nous travaillons actuellement leurs financements et qui attisent nos ambitions.

Les associations Saint Blimontoises ne sont pas en reste: brocantes, kermesses, festivals, animations musicales et culturelles, expositions, randonnées, rassemblements sportifs, soirées en tout genre..., Le calendrier des fêtes et cérémonies foisonne de manifestations. Nous sommes bien sûr à leurs côtés pour accompagner et soutenir leurs projets qui animent et renforcent l'attractivité de notre village. Le terme vivre-ensemble prend ici tout son sens.

Notre village connaît un véritable dynamisme dont nous pouvons tous être fier.

Je vous souhaite à toutes et tous, une bonne lecture de ce Bulletin Municipal, je vous souhaite également, chers Saint-Blimontoises, Saint-Blimontois, fidèles campeurs ou simples touristes de passage dans notre village, un bel été ensoleillé et de bons moments partagés.

Le Maire, José MARQUE

**DUFOSSE BATIMENT**  
**Maçonnerie générale**  
**Réhabilitation**  
*(torchis, patrimoines anciens)*  
**Agencement**  
ent.tmc@wanadoo.fr **03 22 23 27 04**  
45 rue Marius Briet - 80130 FRIVILLE

*Passiflore*  
59, rue Henri Barbusse  
80130 Friville-Escarbotin  
03 22 26 46 22  
www.fleuriste-passiflore.com  
Suivez-nous sur   


## FINANCES

### Tarifs communaux 20204

|                                                                                                                                    |                       | Location du 16/04 au 15/10                         |          | Location du 16/10 au 15/04<br>Chauffage inclus |          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------------------------------------|----------|------------------------------------------------|----------|
|                                                                                                                                    |                       | SDR                                                | SDF      | SDR                                            | SDF      |
| Vin d'honneur et autres                                                                                                            | St-Blimont            | 50,00 €                                            | 80,00 €  | 75,00 €                                        | 115,00 € |
|                                                                                                                                    | Extérieur             | 90,00 €                                            | 130,00 € | 130,00 €                                       | 210,00 € |
| « Café » pour deuil                                                                                                                | St-Blimont            | Gratuit                                            | Gratuit  | Gratuit                                        | Gratuit  |
|                                                                                                                                    | Extérieur             | 60,00 €                                            | 80,00 €  | 60,00 €                                        | 80,00 €  |
| Repas                                                                                                                              | St-Blimont            | 100,00 €                                           | 180,00 € | 140,00 €                                       | 220,00 € |
|                                                                                                                                    | Extérieur             | 200,00                                             | 350,00 € | 260,00 €                                       | 420,00 € |
| Couvert                                                                                                                            | St-Blimont            | 0,30 €                                             | 0,30 €   | 0,30 €                                         | 0,30 €   |
|                                                                                                                                    | Extérieur             | 0,50 €                                             | 0,50 €   | 0,50 €                                         | 0,50 €   |
| Terrain attenant à la SDF                                                                                                          | St-Blimont            | 50,00 €                                            | 50,00 €  | 50,00 €                                        | 50,00 €  |
|                                                                                                                                    | Extérieur             | 50,00 €                                            | 50,00 €  | 50,00 €                                        | 50,00 €  |
| Caution                                                                                                                            |                       | 150,00 €                                           | 200,00 € | 150,00 €                                       | 200,00 € |
| Lave-vaisselle non nettoyé                                                                                                         |                       | 50,00 €                                            | 50,00 €  | 50,00 €                                        | 50,00 €  |
| Nettoyage de la salle et des abords insatisfaisant                                                                                 |                       | 100,00 €                                           | 150,00 € | 100,00 €                                       | 150,00 € |
| Concession cimetière le m²                                                                                                         |                       | 40,00 €                                            |          |                                                |          |
| Case columbarium                                                                                                                   |                       | 650,00 €                                           |          |                                                |          |
| Droit de place pour camion (entreprise extérieure) occasionnel                                                                     |                       |                                                    |          | 50,00 €                                        |          |
| Sacs déchets végétaux                                                                                                              | 6,00 € les 10 sacs    |                                                    |          |                                                |          |
| Participation unique à la classe de neige des collèges ou à un voyage culturel : Collège ou Lycée (selon imposition sur la revenu) | Pour tout participant | Imposition (avant imputation) inférieur à 540,75 € |          | Imposition (avant imputation) égal à 0         |          |
|                                                                                                                                    | 65,00 €               | 105,00 €                                           |          | 155,00 €                                       |          |
| Participation classe de neige Ecole Pierre DUPONT                                                                                  |                       | 4 000,00 €                                         |          |                                                |          |

### Subventions aux Associations 2024

|                                          |                                           |
|------------------------------------------|-------------------------------------------|
| UNC                                      | 180,00 €                                  |
| ANACR                                    | 180,00 € (en attente de l'A.G)            |
| ARAC                                     | 180,00 €                                  |
| AAE                                      | 600,00 €                                  |
| AFSB                                     | 600,00 €                                  |
| Association de Chasse                    | 360,00 €                                  |
| Club des Aînés                           | 270,00 €                                  |
| Coopératives Scolaires/USEP              | 750,00 €                                  |
| Course cycliste, prix de la municipalité | 500,00 € (uniquement si la course à lieu) |
| Harmonie Municipale                      | 600,00 €                                  |
| Amicale des Pompiers                     | 440,00 € (en attente de l'A.G)            |
| Kentucky Country Boots                   | 250,00 €                                  |
| APEV                                     | 40.00€                                    |
| Souvenir Français                        | 40.00€                                    |
| Conseil Juridico Social                  | 40.00€                                    |



## TRAVAUX & REALISATIONS

### Travaux de voirie à OFFEU

L'année 2023 a été une grosse année de travaux sur le hameau d'OFFEU. d'OFFEU, l'intégralité des voiries et des accotements ont été refaits.

Le montant des travaux de voirie s'élève à 736500.00€ HT, financé à hauteur de 247000.00€ par la CABS (Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme) et le reste, 489500.00€ financé par la commune avec notre enveloppe voirie. L'aménagement paysagé des parties enherbées qui était à notre charge est en cours de finition, ces travaux ont été retardés à cause du mauvais temps.

Un beau et gros projet qui va considérablement modifier le cadre de vie des habitants du hameau. Je déplore que le travail réalisé n'ait pas été respecté par une partie des usagers.

Certains administrés se sont impliqués dans ces travaux d'aménagement en fleurissant et en entretenant, eux-mêmes, leur partie de façade rue. Je les remercie vivement.



## EVENEMENTS & ANIMATIONS

### Fête d'Ebalet

Cette année encore, nous avons pu associer la Fête d'Ebalet avec Octobre Rose, manifestation pour laquelle le service santé de la CABS était présent.

Les cyclos et les marcheurs étaient au rendez-vous de l'AAE. Une boîte à dons était mise à disposition : une somme de 600 € a été récoltée et remise à l'association ACC80 œuvrant contre le cancer du sein : merci aux participants et à l'AAE de leurs dons.

Une journée bien festive avec la présence des forains et de l'Harmonie Municipale qui nous a donné son traditionnel concert. Et pour finir cette matinée, un apéritif suivi d'un buffet campagnard était offert par la municipalité.



## Soirée Théâtre

Ce vendredi 1er décembre la salle Francis Dupont a accueilli la Troupe de théâtre Solilès de Saint-Valéry qui a proposé son spectacle cabaret sur les œuvres de Francis Blanche. Entre chansons et poèmes, le tout teinté d'humour, les comédiens ont rendu un bel hommage à ce célèbre auteur avec des **propos sur la vie qui valent la peine d'être entendus et médités plus que jamais.**



## Tournée du Père Noël

Le Père Noël était de passage à Saint-Blimont le samedi 9 décembre après-midi. Accueilli par les enfants et les membres de la commission des fêtes, le Père Noël a invité les enfants à faire un tour de calèche à ses côtés dans différents endroits du village, avec distribution de clémentines et de bonbons à tous.



## Spectacle de Noël

Les enfants des écoles ont retrouvé le chemin des planches en cette période de Noël après trois années sans spectacle à cause du protocole sanitaire imposé. Ainsi, le vendredi 8 et le dimanche 10 décembre après-midi, ils se sont produits devant une salle comble et chaque classe a proposé plusieurs chansons, danses et pièces de théâtre.

Une tombola s'est tenue durant ces deux jours au profit de la future Classe de neige qui aura lieu en 2025.

Bravo aux enfants pour cette belle performance, à l'équipe enseignante pour son implication en plus de sa mission scolaire et aux parents d'élèves et anciens élèves qui ont participé à l'organisation de cet événement !





## Goûter des Aînés

Le lundi 11 décembre, nos Aînés se sont retrouvés pour le traditionnel Goûter de Noël. Cet après-midi a débuté avec le spectacle des enfants apprécié de tous, suivi de chocolat chaud et bûche de Noël. Le goûter s'est clôturé par la remise des colis et des bons de chauffage/pharmacie.



## Colis des employés

Le vendredi 22 décembre, nous avons clôturé cette fin d'année avec la remise de colis et cartes cadeaux aux employés municipaux, et un colis aux employés retraités. Ce fut l'occasion de se retrouver et de passer une soirée très conviviale qui s'est achevée par un cocktail dinatoire.



## ACTIONS CULTURELLES

### La bibliothèque pour tous les publics

Située dans l'ancien logement de direction de l'école primaire, elle jouxte la salle informatique.

Elle est ouverte à tous les publics de 10h00 à 12h00 tous les samedis de l'année (hormis les jours fériés) de 18h à 19h tous les mercredis.

L'adhésion est gratuite.

#### Les ressources numériques

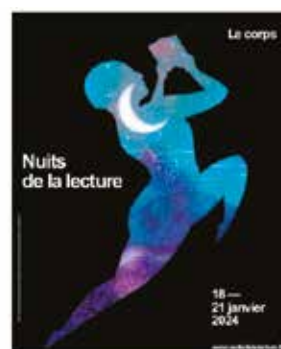


L'équipe des bénévoles a invité la population à une veillée littéraire dans le cadre de l'opération nationale **'les nuits de la lecture'**.

### Les nuits de la Lecture

samedi 20 janvier à 18h

Au programme :  
Nos livres préférés de 2023  
Des livres liés au thème du corps...



Les livres dont on a parlé !



Tous les ans, une subvention municipale permet d'acheter de nouveaux ouvrages.

Ceux-ci sont disponibles dès septembre.

La liste des nouveautés est affichée sur le site de la bibliothèque.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque accueille toujours les bonnes volontés pour la rejoindre et pour étendre les horaires des permanences :

Marie-Françoise Descarpentries, Christine Fromont-Dechepy, Nadine Petit, Rose-Marie Pruvot, Kimberley Trabouillet, Catherine Tschanz, Olivier Tschanz, Aline Wiernicki,

Le site de la bibliothèque : <http://mabib.fr/saint-blimont/>

### Clémence Beaurain

Se déplace  
dans un rayon de 20 kms  
aux alentours  
de Saint-Blimont

**06 65 39 29 37**

Coiffeuse à domicile mixte  
**10 % de réduction**  
sur présentation  
de cette publicité  
(non cumulable)



Ets

**René PETIT**

COUVERTURE • ZINGUERIE • BARDAGE • ÉTANCHÉITÉ

**[www.couverturerenepetit.fr](http://www.couverturerenepetit.fr)**



18 rue du 8 mai 1945 - 80960 Saint-Blimont

03 22 30 00 22 [contact@etsrenepetit.fr](mailto:contact@etsrenepetit.fr)



## Atelier Musical du Conservatoire

A la suite de l'intervention de professeurs de musique auprès de l'école, le Conservatoire de la Baie de Somme a mis en place des cours de musique en partenariat avec notre Harmonie municipale (qui fournit les instruments) et la municipalité (qui fournit la salle). Cette opération est un réel succès puisqu'une vingtaine d'inscrits (17 enfants, un collégien et trois adultes) fréquentent chaque semaine la salle de musique au 2e étage de la mairie.

Ainsi, chaque mercredi Louis TAVERNIER intervient pour l'apprentissage des cuivres (trompette, cor, tuba) et Robert GILLART pour l'apprentissage des bois (flûte, clarinette, saxophone) le jeudi.

La mise en place de ce service culturel sur Saint-Blimont est une première sur le territoire de la CABS. Ce partenariat permet aussi d'accueillir sur notre commune des prestations gratuites organisées par le Conservatoire comme le **concert Trombone et Piano le 24 février** ou le **concert du Brass Band de la Côte Picarde dans l'église le vendredi 8 mars à 20h30**.

## ACTION SOCIALE

### Le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale)

Le C.C.A.S intervient ponctuellement auprès des personnes et des familles en difficulté. Chaque année, le C.C.A.S prend en charge le financement du colis des Aînés et des bons de chauffage.

Cette année, les Aînés nés jusqu'en 1954, ont reçu soit un colis « personne seule » ou un « colis couple ».

Au total, 73 colis « personne seule » et 60 « colis couple » ont été distribués.

Un colis a été remis aux 8 personnes hospitalisées.

Un bon de chauffage par foyer d'une valeur de 25 € a été remis aux personnes nées jusqu'en 1958

(un par couple) : 172 bons de chauffage ont été distribués.

Cette année, le C.C.A.S renouvelle l'échange du bon de chauffage en bon pharmacie uniquement valable pour des produits de première nécessité ou de toilette à l'exception des médicaments. Pour rappel, seules trois pharmacies ont été retenues pour utiliser ce bon : la Pharmacie centrale du Vimeu, la Pharmacie Lefort toutes deux situées à Friville-Escarbotin et la pharmacie d'Arrest.

Un bon de chauffage d'une valeur de 25 € peut être également remis aux personnes nées de 1959 à 1963, vivant seules, sous conditions de ressources.

Pour les personnes bénéficiant du R.S.A et sur présentation du justificatif de versement, un bon alimentaire d'une valeur de 25 € peut être remis à ces personnes vivant chez leurs parents. Pour les allocataires chargés de famille, la valeur du bon était de 37 €. Aucun bon n'a été établi cette année.



## CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

### Concours des Maisons Fleuries

Le vendredi 13 octobre a eu lieu la remise des récompenses pour le concours des maisons fleuries .

C'est devant un parterre de passionnés que s'est déroulée la remise des récompenses pour les maisons fleuries à St Blimont.

La soirée a commencé par une conférence sur les pollinisateurs présentée par M Xavier Lethève, chargé de mission au sein du Parc Naturel Régional en charge de la biodiversité, de l'agriculture et de l'eau.

Puis a eu lieu la remise des récompenses, parmi la soixantaine de maisons remarquablement fleuries et qui ont retenu l'attention du jury



#### Dans la catégorie cour, jardin et jardinet

1er prix: Mme Béatrice PERET

2ème prix ex-aequo : Mme Danièle CHADELAUD et M.Mme Gérard WILLIAMSON

Dans la catégorie bande de terre en façade, talus et trottoir

1er prix : M. Mme David FAREZ

2ème prix : Mme Annick DUPONT

3ème prix : M. Mme Bruno DUMONT

#### Dans la catégorie suspension, jardinière et balconnière

1er prix : M. Mme Julien TERNISIEN

2ème prix : M. Mme Claude LEMARECHAL

3ème prix : M. Mme ROBIN

#### Dans la catégorie potager

ex-aequo : M. Mme BLONDEL, M. Mme DEMEILLER, Mme HUIN, M. FIEVEZ, Mme SELLIER, M. DEVISMES, Mme PIERRE, Mme PRUNIER

Enfin cette soirée s'est achevée avec des échanges de plantes et le pot de l'amitié.





## Assistance sociale

Les permanences de l'assistante sociale n'ont plus lieu en notre mairie, mais vous pouvez contacter la maison départementale des solidarités et de l'insertion – 1 bis rue Frédéric Chopin – 80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN – tél : 03.60.03.42.00 (ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30).

## Etat civil - 2<sup>e</sup> semestre 2023

### NAISSANCES - Bienvenue à :

DONNER BIANCHIN Louise      19/10/23      ABBEVILLE

Rappel : La mairie ne reçoit pas toujours les avis de naissance des parents « non mariés » ; ainsi, les parents ayant eu un enfant dans l'année, sont invités à passer en mairie avec leur livret de famille.

### DECES - Une pensée pour :

|                                     |                                           |
|-------------------------------------|-------------------------------------------|
| Mme BLANCHON Renée                  | décédée le 30 octobre 2023 à Cayeux S/Mer |
| M. BOGAERS Marcel                   | décédé le 10 novembre 2023 à St-Blimont   |
| Mme CROISÉ Jocelyne Epouse LAIGNEAU | décédée le 20 novembre 2023 à Amiens      |
| M. JACQUES Marcel                   | décédé le 09 décembre 2023 à Abbeville    |

## Inscription sur les listes électorales

Une réforme d'ampleur de la gestion des listes électorales, conduite par le ministère de l'intérieur est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Par conséquent, elle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières seront dorénavant permanentes et extraites du REU qui les centralisera et améliorera la fiabilité.

**De plus, cette réforme facilite également l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année n-1.** Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office par l'INSEE. Il est toutefois conseillé de vérifier leur inscription auprès du secrétariat de mairie.

Comme vous le savez, **les élections européennes auront lieu le 9 juin prochain.** Pour cette élection, l'inscription est désormais possible jusqu'à 5 semaines avant le scrutin. Pour les européennes 2024, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 03 mai 2024 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin).

La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale en ligne : Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaire/ISE>

L'inscription en ligne généralisée : Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr).

(Plus d'informations avec cette adresse internet)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/3539086/Circulminist12juillet2018.pdf>

## Nouveaux habitants

Dans leur intérêt, les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter au secrétariat de mairie avec leur livret de famille. Ils se verront ainsi remettre le dernier bulletin municipal et les informations d'usage. Les élus et le secrétariat de mairie se tiennent à leur disposition tant aux heures de permanence qu'aux heures d'ouverture de la mairie.

## Le recensement citoyen des jeunes filles et garçons de 16 ans

Cette démarche civique est **OBLIGATOIRE** pour les filles et les garçons, à l'âge de 16 ans. Il s'agit là d'un parcours de citoyenneté prévu par la loi du 28 octobre 1997 qui a réformé le « Service National » (suspension de l'appel sous les drapeaux des garçons nés après le 31/12/1978) pour, aussi, instituer une meilleure égalité entre les jeunes.

Ce recensement débouche sur une « Journée d'Appel de Préparation à la Défense », (JAPD) effectuée avant le 18ème anniversaire. Il s'agit là de la **SEULE OBLIGATION**.

Cette journée vous permet aussi de pouvoir prolonger sur une « préparation militaire », un « volontariat au service de la collectivité nationale », (ex : service de la coopération), un engagement dans la réserve militaire et les services de défense.

L'attestation de recensement délivrée au jeune lui donne des droits et lui permet de pouvoir s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

(Baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera également demandée pour toute inscription scolaire d'un élève de 16 ans ; enfin, elle facilitera aussi l'inscription sur les listes électorales.

## Demande de carte nationale d'identité et de passeport

Dorénavant, les demandes s'établissent en mairie de Saint Valéry sur Somme ou Friville-Escarbotin (mairies les plus proches de notre commune équipée d'un dispositif de recueil)

\* Il faut prendre rendez-vous avec la mairie de St Valéry au 03.22.60.82.16  
ou Friville au 03.22.60.36.60 et venir en cette mairie avec :

\* soit avec un dossier de pré-demande que vous pouvez constituer sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr)

**OU**

\* soit avec un formulaire CERFA n° 12100.02 pour les personnes majeures ou n° 12101.02 pour les personnes mineures que

vous devez aller chercher en la mairie de votre domicile.

- \* 1 photo d'identité aux normes : pas de lunettes, ni boucles d'oreilles, oreilles et front dégagés
- \* l'original de la carte nationale d'identité du demandeur (CNI)
- \* une copie intégrale d'acte de naissance datant de moins de 3 mois (mairie de naissance) si vous n'êtes pas en possession d'une carte d'identité en cours de validité
- \* un justificatif de domicile (facture, quittance de loyer, impôts) datant de moins de 3 mois
- \* les originaux des cartes nationales d'identité des 2 parents pour les mineurs
- \* si c'est un renouvellement de passeport, se munir de l'ancien passeport
- \* si le précédent passeport ou la précédente CNI sont perdus ou volés :
  - En cas de perte : se munir de la déclaration de perte à établir à la mairie du domicile
  - En cas de vol : se munir de la déclaration de vol à établir en gendarmerie ou au commissariat de police.
- \* de timbres fiscaux (timbres fiscaux dématérialisés qu'il est possible d'acquérir sur le site : [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)) :
  - pour un passeport : 86 € pour un adulte, 42 € pour un mineur de plus de 15 ans, 17 € pour un mineur de moins de 15 ans
  - pour une CNI uniquement si la précédente est perdue ou volée : 25 €

**RAPPEL :** La carte nationale d'identité pour les personnes majeures est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014.

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures,
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Inutile de vous déplacer en mairie si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.



## Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

M. Michel Lalande, Préfet de la région Hauts-de-France, Préfet du Nord, rappelle qu'il est formellement interdit de brûler des déchets végétaux à l'air libre (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles...) sur l'ensemble du territoire régional.

En effet, ces brûlages émettent de nombreux composés toxiques (particules, dioxines...) et sont une source importante de pollution de l'air ambiant. Selon Santé publique France, la pollution atmosphérique serait à l'origine de 6 500 décès prématurés par an en Hauts-de-France.

## Le culte

Dans le secteur catholique « Vimeu-Bresle-Côte Picarde », ST-BLIMONT fait partie de la paroisse

ST-ELOI-EN-VIMEU. Rappel des horaires : la messe est dite en l'église paroissiale de FRIVILLE-ESCARBOTIN à 11h00 les 1er et 3e dimanches et à 9 h 30 les 2e et 4e dimanches.

L'église de St-Blumont peut accueillir des célébrations et offices occasionnels tels que des obsèques, des mariages ou des fêtes de tradition locale.

## Assistance sociale

Les permanences de l'assistante sociale n'ont plus lieu en notre mairie, mais vous pouvez contacter la maison départementale des solidarités et de l'insertion – 1 bis rue Frédéric Chopin – 80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN – tél : 03.60.03.42.00 (*ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30*).

## Assistantes maternelles de la commune

|                      |                       |                |
|----------------------|-----------------------|----------------|
| Evelyne BELLEGUEILLE | 2 rue d'Avergne       | 03 22 30 57 09 |
| Nathalie BOUCLET     | 8 rue Jacques Sauzet  | 03 22 60 61 31 |
| Bérangère DELAVALLE  | 43 rue des vérolles   | 06 11 25 22 80 |
| Virginie GARDIN      | 9 rue de l'Eglise     | 03 22 26 80 35 |
| Carole MARTEL        | 29 Grande Rue - Offeu | 03 22 60 66 32 |
| Harmonie MAISON      | 30 rue de l'Eglise    | 06 63 11 98 52 |

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Maison départementale des Solidarités et de l'Insertion – 1bis rue Frédéric Chopin – 80130 Friville-Escarbotin - Mme Sylvie NORTIER - Tél. 03.60.03.41.02

## Centre des finances publiques

Sur la demande de plusieurs communes et de nombreux usagers, le Centre des Finances Publiques de Friville-Escarbotin reçoivent le public : le lundi de 9h à 12h et le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00

Tél 03.22.30.20.69 au 154 rue Henri Barbusse.

### MISE EN PLACE D'UN SERVICE D'ACCUEIL PERSONNALISE SUR RENDEZ-VOUS

Un accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire et, si cela est nécessaire, en leur assurant d'être reçus sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de votre dossier et muni des pièces utiles.

Pour les demandes les plus complexes, les usagers, particuliers ou professionnels sont invités à prendre rendez-vous par téléphone au numéro ou au guichet de leur centre des finances publiques.

Bien évidemment, dès le premier contact à distance, tout est mis en œuvre pour que l'utilisateur obtienne une réponse.

Les démarches les plus simples (paiements, simples demandes de renseignements, remise de formulaire...) peuvent toujours s'effectuer au guichet des centres des finances publiques, sans rendez-vous.

Les usagers rencontrant des problèmes de paiement de leurs factures locales (crèche, cantine scolaire, eau...) sont désormais invités à prendre rendez-vous par téléphone, au guichet ou par courriel auprès de leur trésorerie en charge du secteur public local.

## Comment composter ?

Afin de vous aider à vous préparer à la loi AGEC, relative à la lutte anti-gaspillage, de janvier 2024, la commission cadre de vie vous accompagne dans cette démarche en vous indiquant comment fabriquer soi-même un composteur individuel et comment l'alimenter.

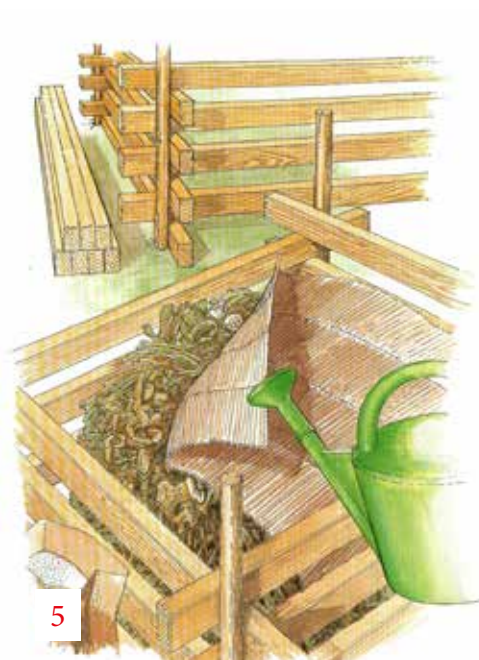
### Matériel utilisé :

1 et 2 : fer en T : 4 X 2m et 6 X 1m, 8m de grillage d'1m de large, le plus solide possible, 8 morceaux de 2m de fer à béton (à souder pour solidifier l'ensemble)

3 et 4 : quatre morceaux de bambou disposés à 1m d'intervalle et des morceaux de bois non traité de 1,25m

5 : avec du bois de palette récupéré et quatre charnières

Si vous avez d'autres idées de réalisation de composteurs, merci de nous communiquer des photos...





## FAIRE SON COMPOST

Que peut-on mettre dedans ?

### DÉCHETS VERTS :

azote

- Epluchures de légumes
- Feuilles d'arbre
- Fleurs coupées
- Fleurs fanées
- Gazon
- Mauvaise herbe sans graine
- Plantes à purin
- Restes de légumes et de fruits
- Restes de repas
- Tailles de haie



### DÉCHETS BRUNS :

carbone

- Cartons non imprimés coupés en petits morceaux
- Coquilles d'œufs broyées
- Ecorces d'arbres broyées
- Fumier d'herbivores sans paille, déjections animales et/ou humaines
- Marc de café, filtre à café, dosettes papier, sachets de thé
- Foin
- Papier essuie-tout
- Papier non imprimé
- Sciure et copeaux de bois
- Serviettes et mouchoirs en papier



### EN PETITE QUANTITÉ :



- Cendres de feu de bois (les répartir)
- Coquillages (broyés)
- Laitages
- Restes alimentaires cuits et/ou gras

### NE PAS METTRE AU COMPOST :

- Les agrumes et leurs pelures
- Les végétaux malades
- Les corps gras (ex: huile friture)



## Clercq Baptiste

Peintre en bâtiment qualifié



- Peinture intérieur / extérieur
- Vitrierie
- Enduit
- Isolation intérieur
- Pose de revêtement de sol

baptiste80960@outlook.fr - 07 88 81 90 81  
37 rue des Verolles - 80960 Saint Blimont



## Ets TIMBERT Philippe

MENUISERIE GENERALE  
BOIS - PVC - ALU

Aménagement cuisine salle de bain & combles - Carrelage - Parquet  
Volet roulant - Couverture - Portail - Véranda

Imp. St Etienne - 80130 FRIVILLE ESCARBOTIN  
Tél. 03 22 61 51 56 - philippetimbert@sfr.fr

## Conseil des prud'hommes

Le Conseil de prud'hommes d'Abbeville se situe au Palais de Justice, 79 rue du Maréchal Foch – 80100 ABBEVILLE.

Téléphone : 03.22.25.37.31 - Télécopie : 03.22.25.37.55

## Permanences du conciliateur de justice

Litige entre particuliers ? La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Elle concerne uniquement : consommation, relations de voisinage (nuisances, immobilier), relations locataire/bailleur – copropriété – litiges entre personnes – litiges commerciaux – droit rural (baux) – litiges prud'homaux.

Un conciliateur de justice, M.Philippe DUPAYS, est présent pour vous aider à solutionner vos litiges en assurant des permanences chaque deuxième mardi après-midi du mois à Franleu de 14h à 18h00 sur rendez-vous uniquement. Les rendez-vous sont à prendre au 06.31.20.64.14 ou par mail à l'adresse suivante [philippe.dupays@conciliateurdejustice.fr](mailto:philippe.dupays@conciliateurdejustice.fr)

## Pact Adrim

L'agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et la Région Hauts-de-France ont développé un réseau de conseillers info énergie, dont la mission est de sensibiliser les particuliers au développement durable et aux économies d'énergie, de leur délivrer un conseil objectif et neutre dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, des techniques de constructions et des aides financières afférentes.

Vous souhaitez donc réaliser des économies d'énergie et vous voulez utiliser des énergies renouvelables, voici les nouvelles coordonnées de deux agences :

SOLHA BOVES : 7 rue de l'île mystérieuse - 80440 BOVES – 08.90.10.92.55

AGENCE PICARDIE MARITIME : Garôpole place de la gare - 80100 ABBEVILLE – 09.70.20.14.13

## Le cadastre

Consulter le cadastre, via internet, est accessible à tous, avec cette adresse.

<http://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>

## Ramassage des déchets verts

Compte tenu de la réforme sur le traitement des déchets végétaux et alimentaires qui impose la pratique du compostage, notre service communal de ramassage des déchets végétaux est voué à évoluer.

Pour cela un dépôt est envisagé, où il vous sera possible d'amener une fois par semaine certains déchets (tontes, déchets de jardinage, ...) aux heures d'ouvertures prochainement fixées.

Pour ne pas supprimer totalement ce service, nous vous proposons le maintien provisoire du ramassage des déchets végétaux par nos agents le jeudi à partir de 8h mais tous les 15 jours à compter du 4 avril et ce jusqu'à l'ouverture du futur dépôt.

La CABS ayant arrêté la production, il ne nous est désormais plus possible de vous fournir de sacs papier.

Pour rappel pour le ramassage :

- Au-delà de 5 sacs et de 25 kg par sac, le ramassage ne sera pas effectué,
- Les branchages doivent être liés en bottes (longueur maximale d'1 mètre),
- Les branchages trop volumineux, les souches et troncs d'arbres etc... sont INCOMPATIBLES AVEC LE SERVICE.

Il est précisé que ce service n'est proposé QUE pour l'évacuation de « déchets verts » issus de la commune.

Nous vous communiquerons prochainement les informations quant à l'ouverture du dépôt et donc à l'arrêt des ramassages du jeudi.

Merci de votre compréhension.



## Ramassage des ordures ménagères (OM) et sacs bleus : ATTENTION CHANGEMENT

Le service ramassage des déchets de la CABS est en réflexion sur cette compétence, c'est pour cette raison que leur calendrier n'a pas été établi en ce début d'année. En attendant leurs nouvelles directives, les jours de ramassage des ordures ménagères et des déchets recyclables restent inchangés, sauf pour les jours cités ci-après.

La CABS vous rappelle également de déposer vos sacs ordures ménagères et sacs bleus au plus tôt la veille de la collecte, après 20 h. Elle assure ces services aux conditions **suivantes** :

### ▣ LES ORDURES MENAGERES

- les **MARDIS** : Attention pas de ramassage : - le mardi 2 avril, mais ramassage le jeudi 4 avril  
- le mardi 12 novembre mais ramassage le jeudi 14 novembre.

**Rappel :** Que mettre dans ces sacs transparents ? Tous les déchets non recyclables. Il s'agit notamment des restes de repas, vaisselle cassée porcelaine, couches culottes.

En cas d'erreur de tri, un autocollant sera apposé sur le sac transparent expliquant le motif de refus de collecte. Vous pourrez présenter votre sac à la collecte avec l'autocollant de refus de collecte, lors du prochain ramassage. Il sera collecté si les erreurs ont été corrigées.

### ▣ LES « SACS BLEUS » :

- les **VENDREDIS** : Attention pas de ramassage le vendredi 1er novembre mais ramassage le jeudi 31 octobre.

**Rappel :** Sont concernés les emballages recyclables suivants : boîtes acier et alu, aérosols et briques de boisson, bouteilles et bidons plastiques, des barquettes de viennoiseries, pots de yaourt, barquettes en polystyrène, gobelets, pots de crème, boîtes à pizza, journaux, magazines et publicités, cartons et cartonnettes, film plastique entourant les revues, boîtes et sacs de restauration rapide, boîte à œufs plastique et polystyrène.

**Rappel :** 1) La mise à disposition des sacs bleus et des sacs blancs s'effectue en la salle d'accueil de la mairie aux heures d'ouverture de celle-ci ou au bureau de la CABS de st-Valéry.

**Seules les personnes à mobilité réduite peuvent téléphoner en mairie au 03.22.30.24.08  
pour demander la livraison à domicile de leurs sacs.**

2) Il n'est désormais possible de ne prendre qu'un rouleau de sacs bleus et un rouleau de chaque contenance pour les ordures ménagères, lors de votre passage.

## Ramassage de la ferraille et des encombrants

La CABS assure ce service pour 2024

## ATTENTION AUX REFUS DE RAMASSAGE :

### Conteneur piles - accumulateurs usagés et conteneur cartouches d'encre et laser usagées

La CABS a mis en place un service de collecte et de recyclage des piles, accumulateurs usagers et cartouches d'encre. Ainsi, vous avez désormais la possibilité de les déposer dans le conteneur correspondant situé dans la salle d'accueil de la mairie. Nous vous rappelons qu'il n'est plus possible de jeter ces déchets aux ordures ménagères !

**Attention !** Les ampoules électriques **NE PEUVENT PAS ETRE DEPOSEES** dans le conteneur piles situé en mairie : de nombreux magasins sont, eux, équipés de conteneurs à ampoules usagées

### Déchetteries de la CABS

Une information complète sur l'utilisation des déchetteries de la CABS vous est parvenue directement. Vous retrouvez par ailleurs ces informations, ainsi que toutes les autres (ordures ménagères, encombrants, ferrailles) sur le « Calendrier de la CABS », distribué chez vous.

Pour toute demande, merci de vous adresser à la CABS, en vous rendant dans leurs locaux, ou par téléphone au 03 22 60 09 99, ou par messagerie électronique sur [laurent.leblond@ca-baiedesomme.fr](mailto:laurent.leblond@ca-baiedesomme.fr)

# Vie associative

## AAE – La SAINT-BLIMONTOISE

En janvier dernier, le Président de l'AAE et son comité directeur ont présenté leurs vœux et diffusé les licences de leurs adhérents.

« Souhaiter ses vœux à une association constitue une opportunité de renforcer les liens de solidarité et de camaraderie entre ses membres. C'est un moment propice pour exprimer sa reconnaissance envers tous ceux qui contribuent à la réussite et à l'épanouissement de l'association. Les vœux offrent l'opportunité de saluer le travail acharné des bénévoles, le dévouement des membres et la générosité des partenaires.

Lors de cette présentation des vœux, il est important de transmettre des messages positifs et encourageants pour l'année à venir.

A ce sujet, j'ai le plaisir de vous informer que ce sont plus de 85 licences qui ont été délivrées. Ce qui représente une augmentation de plus de 16 %. Nous nous rapprochons des chiffres précédant ce qu'il est convenu d'appeler les années covid, années désastreuses pour le monde associatif.

Les activités les plus pratiquées sont le pilates, le tir à l'arc et la zumba. Le pilates est une nouvelle activité qui a trouvé son public (en remplacement du yoga) avec plus de 30 pratiquants. Bienvenue à Marie Charlotte qui assure les cours le jeudi.

La zumba a toujours ses amateurs, toujours encadrée par Sabrina que je tiens à remercier car elle se déplace du Pas de Calais chaque semaine.



Quant au tir à l'arc, le nouveau lieu de pratique (rue de l'Église) semble donner satisfaction.

A noter aussi que cette section de l'Amicale organise des manifestations départementales et régionales.

Les autres activités (tennis de table, marche, course, cyclo, VTT, recherche du patrimoine historique) continuent leurs pratiques et préparent leurs futures animations : brevet cyclo et marche d'Offeu, foire toutes collections, journées du patrimoine ...

Plus que jamais, le monde associatif est près de tous et nous espérons qu'il contribue au « vivre ensemble », à davantage de solidarité et qu'il nous éloigne de toutes ces folies humaines que l'on peut entendre à longueurs de médias ; »



Gaëtan HECQUET,  
Président de l'AAE



## Club KENTUCKY COUNTRY BOOT'S

Présent depuis des années dans le village, le club de country pré-nommé " Kentucky Country Boot's " a été repris depuis octobre 2022 par une passionnée de danse country Ophélie Cauchois. Depuis sa nomination en tant que Présidente et professeur, le club a terminé l'année 2022 avec 17 membres et a démarré l'année 2023 à plus de 25 membres.

Dès sa présidence, plusieurs actions ont été menées par le club comme une première soirée couscous dansante qui s'est déroulée en novembre 2023 dont les retours ont été très positifs par tous les participants (action qui sera reconduite en 2024), ou encore une bourse aux jouets et aux vêtements en décembre 2023 avec la venue du père Noël.

Afin de faire connaître notre passion, nous avons réalisé avec brio plusieurs démonstrations de country comme la démonstration au camping de Saint-Blimont qui avait été accompagné d'un verre de bienvenue, lors de la fête du village mais également au " camping des Tilleuls " de Port-le-Grand.



Pour cette nouvelle année, nous avons voulu innover et nous diversifier en proposant une nouvelle section de country-catalane à la salle des fêtes de Forest-l'Abbaye qui commencera le 20 février.

Nous proposerons une démonstration de nos danses lors de la fête de Valines " Ch'Vimeu en fête " le 14, 15 et 16 juin, sans oublier nos démonstrations à la fête du village et du camping de Saint-Blimont mais également le camping de Port-le-Grand (dates et horaires communiquées ultérieurement).

Depuis la fin d'année 2023, en association avec plusieurs clubs alentours (le club de Coulonvillers et le club de Huchenneville ), nous mettons en commun notre savoir-faire et nos cours afin de partager des moments conviviaux et de faire perdurer notre passion. De ce fait, pour toucher plus de clubs ou personnes passionnées par la country (parfois venant des départements voisins), **nous avons organisé un bal de country le 20 avril à la salle Francis Dupont** afin de passer une soirée aux couleurs, aux musiques et au styles américains.

Si vous aussi, vous êtes passionnés par la musique country ou que vous souhaitez découvrir cet univers, nous vous accueillons en cours\* avec grand plaisir.

\*A noter : cours de country à Saint-Blimont le vendredi de 18h à 19h pour les débutants, de 19h à 20h pour les intermédiaires et de 20h à 21h pour les confirmés et catalans.

Cours de country à Forest l'Abbaye : le mardi de 19h à 20 pour les débutants et de 20h à 21h pour les confirmés.

Coordonnées : Ophélie Cauchois : 06.02.01.47.39

## ARAC

L'ARAC de Saint-Blimont vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. L'année 2023 a été riche en manifestations dont notre loto en avril, notre cochon grillé en juillet, notre thé dansant dans le cadre d'octobre rose. L'ARAC de la Somme a participé au centième anniversaire du ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe le 11 novembre 2023. Cet événement emblématique a été marqué par la présence de Fabien DELENCLOS, porte drapeau départemental, accompagné du Président Jérémy EVRARD. Nous tenons à remercier tout particulièrement les généreux donateurs lors du passage de nos membres de la section pour la vente des calendriers 2024.



# Vie associative

## UNC

Comme chaque année, nous avons participé aux cérémonies officielles du 11 novembre. Dépôt de gerbes et allocutions au Monument aux Morts.

Une cérémonie religieuse a eu lieu avant de nous retrouver tous au traditionnel repas.

Au cours de ce repas, M. et Mme Martial BLANCHOIN nous ont offert l'apéritif pour la naissance de leurs petites filles et M. et Mme Francis GOSSET, le champagne, au dessert, pour leurs 80 ans chacun. Merci à eux !



Le 5 décembre, avant la cérémonie au monument et à la stèle, nous nous sommes rendus au cimetière, avec les drapeaux, pour rendre hommage avec dépôt de gerbe, à Jacques SAUZET « Mort pour la France », en présence de sa famille, ainsi qu'à tous nos adhérents décédés.

Gérard WILLIAMSON, Président de l'UNC

## Harmonie municipale de Saint-Blimont

Comme il est de tradition, l'Harmonie municipale a fêté la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, le samedi 16 novembre. Nous tenons à remercier Zoé VUE qui nous a représenté durant l'année 2023 et qui est remplacée par un Saint-Cécilien en la personne de Julien BEAURAIN. Après une aubade et un pot de l'amitié offert par sa famille, un concert a été présenté dans l'église.

La Sainte-Cécile est aussi l'occasion de mettre à l'honneur les musiciens et bénévoles pour leur service et dévouement. L'année 2023 a été riche en récompenses avec :

- Adrien BEAURAIN pour 5 ans de fidélité
- Kévin TSCHANZ et Williams HANQUEZ pour 10 ans de fidélité
- Philippe ROUSSEL pour 20 ans de fidélité
- Louissette HENOCQUE pour 35 ans de fidélité
- Dominique PRUVOT pour 40 ans de pratique musicale (dont 30 ans au sein de l'harmonie)
- Jean-Marie DUHAMEL-FORESTIER pour 75 ans de pratique musicale



Bravo et merci à eux pour toutes ces années au service de la musique !

David CARU, Président de l'Harmonie municipale



## Paroisse SAINT-ELOI-EN-VIMEU

La Paroisse St Eloi en Vimeu, du secteur apostolique Vimeu-Bresle, a eu le plaisir d'accueillir, en cette fin d'année 2023, le Père Armel LUKUNI-VALENTIN, de la congrégation de Jésus Divin Sauveur (Salvatorien) nouveau vicaire en remplacement du Père Didier LONGWA appelé pour une nouvelle mission dans le diocèse de Rennes après 5 années passées au service du diocèse d'Amiens.

Petit à petit, il prend connaissance des villages dont il a la charge et a déjà visité la tour de guet de Saint-Blimont ce 7 janvier par un froid glacial ! (voir photo ci-jointe). C'est promis, il assistera cet été à une visite commentée de l'église organisée par l'AAE où l'histoire de la naissance de notre village lui sera contée.

La paroisse St Pierre en Baie de Somme (Saint-Valery) étant affectée désormais au Père Yves LOISON, les Pères Jean-Bosco KANTENG, curé de la paroisse depuis 5 ans, et Armel LUKUNI-VALENTIN résident maintenant au presbytère de Fressenneville car ils sont aussi en charge des paroisses Notre Dame du Vimeu (Fressenneville), Notre Dame des Falaises (Mers) et Notre Dame du Val de Bresle (Gamaches).

Ils célèbrent, alternativement, les messes dominicales en l'église St Hubert de Friville-Escarbotin.

L'église Notre Dame de Saint-Blimont accueille toujours les célébrations et offices occasionnels tels que obsèques, mariages et autres fêtes locales.

**La règle de la messe à 11h pour les 1er et 3ème dimanches du mois et à 9h30 pour les autres dimanches n'existe plus. Exceptionnellement, la messe pourra être aussi célébrée le samedi à 18h.**

Ainsi, les horaires (9h30 - 11h ou 18h) sont consultables au panneau d'informations placé à la porte de l'église, sur le site de la paroisse (mailto:steloivimeu@diocese-amiens.com), par téléphone à la maison paroissiale d'Escarbotin au 03 22 30 20 66 lors de la permanence du vendredi de 17h à 19h ou dans le journal Vivre.

Nous leur souhaitons une belle mission dans notre paroisse.



P. JEAN-BOSCO KANTENG  
Curé de

P. ARMEL LUKUNI-VALENTIN  
Vicaire

St ELOI en Vimeu  
Notre Dame du Vimeu  
Notre Dame des Falaises  
Notre Dame du Val de Bresle



Rose-Marie PRUVOT, membre ECP de la paroisse



**Maçonnerie  
Plâtrerie  
Isolation  
Carrelage**

ZA du Vimeu Industriel Avenue de la Baie de Somme  
**80210 FEUQUIERES EN VIMEU**

**Tél : 06 / 72 / 34 / 21 / 14**



**LE CHÂTEAU DES LUMIÈRES**

**CDL** 29 RUE DU MOULIN  
SAINT BLIMONT



ESPACE BIEN-ÊTRE- JACUZZI- SAUNA  
- MAGNÉTISME - KOTA GRILL - TABLE D'HÔTES  
ANNIVERSAIRE - REPAS DE FAMILLE -  
SÉMINAIRE - OUVERT À TOUS

INFORMATION ET RÉSERVATION  
AU +33 6 20 57 79 83 OU  
lechateauedeslumieres@orange.fr

# Vie associative

## Collectif ST BLIMONT

Les bénévoles du Collectif vous accueillent librement et mettent leurs compétences à votre service :

- réparer ou vous aider à réparer votre vélo,
- vous aider dans votre pratique de l'informatique ou vous assister pour régler un problème d'utilisation de l'ordinateur,
- participer à des jeux de société.
- apprendre le tricot ou la broderie
- obtenir des pièces issues de l'impression 3D

Adresse pour contacter le collectif : [collectif-saint-blimont@gmx.fr](mailto:collectif-saint-blimont@gmx.fr)  
site du collectif : <https://ferme.yeswiki.net/collectifSB>



Vous pourrez retrouver le « café du bricoleux » le premier jeudi du mois, de 16h à 19h à la salle de réunion (à côté de l'école maternelle).

D'autre part, le collectif sollicite toutes les personnes ayant des compétences dans un domaine à nous contacter ou à nous rejoindre.

### Sorties champignons avec Alain Diruit

Une première sortie a eu lieu en octobre 2020, mais cette fois, les amateurs de nature ont pu découvrir et approfondir leurs connaissances sur les champignons grâce encore une fois à Alain Diruit, guide de la société linéenne Nord-Picardie.

En effet, du 20 septembre à fin novembre 2023, une fois par semaine, les mycologues amateurs ou confirmés pour certains, ont pu ramasser des champignons en toute quiétude. La sortie se déroulant de cette façon : marche



et recherche en forêt (Crécy ou Eu), puis identification des différentes sortes de champignons trouvés afin d'apprendre à reconnaître les espèces comestibles et les espèces vénéneuses.

Une très belle expérience qui, on l'espère, sera renouvelée.



### Le Collectif Saint-Blimont en réunion pour "Agir pour le climat au niveau local"

Ce mercredi 8 novembre 2023, le Collectif Saint-Blimont s'est réuni dans la salle de réunion de St Blimont. Le but de cette réunion était de réfléchir à ce que chacun individuellement ou collectivement peut faire pour préserver au mieux l'environnement. La soirée a débuté avec la présentation d'un reportage sur un village alsacien : Ungersheim, qui s'est engagé dans la transition écologique, village où les élus favorisent les produits locaux cultivés de façon biologique, les circuits courts, les panneaux photovoltaïques, etc. Après la visualisation de ce documentaire de nom-

breuses idées ont été débattues : mise en place d'une aire de covoiturage, organisation d'opérations de glanage de légumes après récolte et avec l'accord des agriculteurs locaux, mise en place de panneaux photovoltaïques, etc.

Et si nous, individus lambdas, poussions enfin les gouvernements à agir pour le bien de la planète et donc pour le bien de tous !



## Vie associative



**Gedimat**  
Millancourt et Nicolas  
5 rue du 8 mai 1945  
80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN  
03 22 20 27 77  
[gedimat.fr](http://gedimat.fr)

**MATÉRIAUX - COUVERTURE - BRICOLAGE - EXTÉRIEUR  
ISOLATION - MENUISERIE - CARRELAGE - SANITAIRE**



**GARAGE AUTO FRED**  
Entretien mécanique tous véhicules  
10 rue du 8 Mai 1945 - 80960 SAINT-BLIMONT  
Tél. 07 69 85 12 28  
*Ouvert du lundi au vendredi et un samedi sur deux*



*Votre satisfaction, notre priorité !*

**DBS Immobilier**  
[contact@dbsimmobilier.fr](mailto:contact@dbsimmobilier.fr) - [www.dbsimmobilier.fr](http://www.dbsimmobilier.fr)

**03 65 17 47 17**

Nouvelle agence proche de chez vous  
Services et accompagnements personnalisés  
Estimation offerte  
Achetez, vendez, louez

A votre service du lundi au samedi  
9 h-12 h / 14 h-18 h

**CONFIEZ-NOUS Votre PROJET IMMOBILIER**  
10, rue du Maréchal Foch, 80130 Friville-Escarbotin

**Victor  
Moncond'huy**

**Vidange toutes Fosses**

**06 11 64 58 06  
03 22 60 52 16**

22, rue du Fond du Val - **80230 PENDÉ**



**06 80 58 03 51**

**ACHAT VENTE DE MOBIL-HOMES  
NEUFS & OCCASIONS**

Boutique en ligne - Pièces détachées - SAV  
**EXPO PERMANENTE OUVERT 7j/7**  
[www.stebertrandflament.fr](http://www.stebertrandflament.fr)

**MENUISERIE LEFEVRE HAROLD**

**03 22 60 98 50**

- Ébénisterie
- Meubles
- Agencement - Cuisines
- Menuiserie - Escaliers
- Parquets - Placards
- Salles de Bain
- Dressing
- Aménagement intérieur
- Décoration tous styles



7, rue Alphonse Daudet  
**80230 VAUDRICOURT**

# CALENDRIER DES FETES

(SDR : salle de réunions / SFD : salle Francis Dupont)

| JUILLET                |                                                                                                                                                                               |
|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Jeudi 4 juillet        | Café des bricoleux (SDR) – 16 à 19h00                                                                                                                                         |
| Samedi 6 juillet       | FESTYVETTE (festival de musique) - 16h                                                                                                                                        |
| Samedi 13 juillet      | Moules frites au stade municipal par l'amicale des Sapeurs pompiers – 19h<br>Concert de l'Harmonie municipale – 19h30<br>Retraite aux flambeaux 22h45 – Feux d'artifice 23h30 |
| Dimanche 14 juillet    | Fête nationale – rassemblement SDR 11h15<br>Concert « Jeux olympiques » ensemble de cuivres (église) - 16h30                                                                  |
| Dimanche 21 juillet    | Fête d'Elincourt – Brevets cyclotouristes et marche de l'AAE – 8h<br>Apéritif-concert de l'Harmonie municipale – 11h30                                                        |
| Samedi 27 juillet      | Loto du Club des Aînés (SFD)                                                                                                                                                  |
| AOÛT                   |                                                                                                                                                                               |
| Jeudi 1er août         | Café des bricoleux (SDR) – 16 à 19h00                                                                                                                                         |
| Samedi 3 août          | Repas des campeurs (camping)                                                                                                                                                  |
| Jeudi 22 Août          | Concert latino par l'Orchestretto (SFD) - 20h                                                                                                                                 |
| SEPTEMBRE              |                                                                                                                                                                               |
| Dimanche 1er septembre | Fête de la Libération – rassemblement SDR 10h<br>Repas et animations au stade municipal                                                                                       |
| Jeudi 5 septembre      | Café des bricoleux (SDR) – 16 à 19h00                                                                                                                                         |
| Samedi 7 septembre     | Fête locale – course cycliste, Prix de la Municipalité (place verte)                                                                                                          |
| Dimanche 8 septembre   | Fête locale – Dépôt de gerbe au Monument aux morts (12h)<br>Concert de l'Harmonie municipale 17h30 (cour de l'école maternelle)                                               |
| Dimanche 15 septembre  | Brocante de l'Harmonie municipale (rue des écoles)<br>Foire toutes collections de l'AAE (SFD)                                                                                 |
| Samedi 21 septembre    | Journée du patrimoine de l'AAE et visites de l'église                                                                                                                         |
| OCTOBRE                |                                                                                                                                                                               |
| Jeudi 3 octobre        | Café des bricoleux (SDR) – 16 à 19h00                                                                                                                                         |
| Vendredi 4 octobre     | Remise des récompenses pour les maisons fleuries (SFD)                                                                                                                        |
| Vendredi 11 octobre    | Concert du conservatoire à l'église - 20h30                                                                                                                                   |
| Dimanche 13 octobre    | Fête d'Ebalet – Brevets cyclotouristes et marche rose de l'AAE – 8h<br>Apéritif-concert de l'Harmonie municipale – 11h30<br>Thé dansant Octobre rose de l'ARAC (SFD)          |
| Samedi 26 octobre      | Concours de sarbacanes Halloween de l'AAE (SFD) - 17h                                                                                                                         |



**MEPRO SAS**  
12 avenue du Parc,  
80130 Friville-Escarbotin  
**Tél 03 22 30 67 67**

Les Mousquetaires

**Intermarché**

chauss expo

NEWCO

Krys

*Bienvenue dans votre centre commerçant*

**PRESSE - FÉLINE**  
**EVOLUTIFF - SOBOUTIK**





Access Control Solutions and Services



**Dény Security**  
Route de Saint-Valery CS60001  
80960 Saint-Blimont - France

T : 03 22 30 26 01  
contact@deny-security.com

[www.deny-security.com](http://www.deny-security.com)